



EXÉCUTIF

Le gouvernement va poursuivre les réformes



Les ministres en Conseil de cabinet

Après la dernière série des passations de service, hier à Brazzaville, le nouveau gouvernement s'est tout de suite réuni en Conseil de cabinet. Dans

l'objectif de renforcer l'efficacité et consolider les réformes amorcées, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a appelé à l'action en vue de re-

lever les défis socio-économiques auxquels le pays est confronté.

Page 16

INVESTISSEMENT

Vers l'entrée en production du parc industriel de Maloukou

Faisant ses adieux au président de la République, l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Théoneste Mutsindashyaka, a annoncé la mise sur le marché, très prochainement, de produits « Made in Congo » par une société congolaise avec des capitaux rwandais installée au parc industriel de Maloukou.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, évoqué le projet de culture du ricin qui va générer des emplois avec la production de biocarburant.



Théoneste Mutsindashyaka,

DIABÈTE

Une prise en charge gratuite des éléments de la Force publique

La campagne de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge gratuite du diabète sucré, au profit des personnels de la Force publique et de leurs familles, a lieu dans les zones militaires de défense jusqu'au 17 janvier.

« Se faire dépister permet de prévenir les complications liées au diabète sucré et à l'hypertension artérielle, notamment les AVC », a expliqué le médecin commandant, Armel Mbita Mebongo.



La prise de la tension avant le dépistage/Adiac

Page 5

TAXE SUR LES BOISSONS GAZEUSES

Alerte sur les conséquences d'une éventuelle augmentation

Une délégation de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, conduite par son président, Michel Djombo, a alerté le

ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, sur

les conséquences que pourrait engendrer l'augmentation des droits d'accises sur les boissons gazeuses.

Page 3

Éditorial

Phase d'application

Page 2

ÉDITORIAL

Phase d'application

La qualification des entraîneurs congolais demeure un sujet très préoccupant. Aujourd'hui, valoriser l'expertise locale souvent coiffée au poteau par des techniciens expatriés devient un vrai casse-tête. Et ce, d'autant plus que la Confédération africaine de football (CAF) a décidé d'accélérer le processus de professionnalisation du football africain en passant cette année à la phase d'application des critères qu'elle avait préétablis.

Pour l'instance faïtière du football africain, seuls les entraîneurs ayant la licence Pro ou A CAF sont éligibles pour s'asseoir sur le banc de touche lors des compétitions. La recommandation qui concernait au départ le sélectionneur s'applique aussi à l'entraîneur adjoint chez les seniors. Cette exigence vise à relever le niveau de compétitivité du football sur le continent et éradiquer les pratiques qui consistaient à titulariser des sélectionneurs sans qualification. La loi est dure mais il faut l'appliquer.

Avec les techniciens hors course, le football congolais a du pain sur la planche et doit le plus vite possible trouver l'équilibre. Il est vrai que les statistiques actuelles ne sont guère probantes. Jusqu'à présent, seulement deux techniciens locaux ont passé avec succès leur licence A CAF à Rabat, grâce au partenariat entre la Fédération congolaise de football et sa consœur du royaume du Maroc.

Cette année, trois autres techniciens congolais ont obtenu leur inscription à la session qui se déroulera au mois d'avril, toujours au Maroc. Ce partenariat entretient l'espoir de doter le Congo de cadres qualifiés et sortir le football national du tunnel du néant. Le temps est venu pour le pays de s'arrimer à cette nouvelle donne.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

Mettre la recherche scientifique au service du développement

Poursuivre l'œuvre visant à consolider la place de la recherche scientifique au cœur du développement fait partie des axes de travail du nouveau ministre en charge de ce département, Rigobert Maboundou, qui a officiellement pris ses fonctions le 15 janvier, à Brazzaville.

« A partir du travail réalisé par mon prédécesseur, il est question de mettre en perspective une recherche ciblée sur nos besoins et adaptée à des enjeux du moment pour faire avancer le pays », a indiqué le nouveau ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou, lors de la passation de service avec la sortante, Delphine Edith Emmanuel, qui conserve le portefeuille de l'Enseignement supérieur.

Pour sa part, la ministre sortante a souligné quelques points sur lesquels mettre un accent particulier. Il s'agit notamment de la sécurisation du patrimoine de la recherche scientifique ; de la question de l'obsolescence du statut du personnel de ce secteur ; le statut du Centre de recherche sur la durabilité et la



La signature du procès-verbal par les ministres entrant et sortant / Adiac

productivité des plantations industrielles ; la désignation des présidents des comités de direction des instituts de recherche. Il a été également question, par ailleurs, du statut du Centre d'excellence pour les énergies renouvelables d'Oyo, dans le

département de la Cuvette. « Son adoption urge dans la mesure où il en résultera l'organigramme et les nominations du personnel destiné à son animation », a fait savoir la ministre Delphine Edith Emmanuel.

Les deux ministres ont reconnu que la recherche scientifique, qui est un métier de production des connaissances, est d'une grande importance dans le processus de développement socio-économique du pays.

Rominique Makaya

« A partir du travail réalisé par mon prédécesseur, il est question de mettre en perspective une recherche ciblée sur nos besoins et adaptée à des enjeux du moment pour faire avancer le pays »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DROITS D'ACCISES SUR LES BOISSONS GAZEUSES

UniCongo alerte sur les conséquences d'une éventuelle augmentation

La délégation de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo), conduite par son président, Michel Djombo, a alerté le 14 janvier à Brazzaville le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, sur les conséquences que pourrait générer l'augmentation des droits d'accises sur les boissons gazeuses et divers formats.

Les représentants d'UniCongo ont, en effet, exposé au ministre les difficultés que les entreprises privées rencontrent au quotidien en lien avec certaines fiscalités incluses dans la loi des finances. Le président du principal patronat congolais, Michel Djombo, pense que ces dispositions fiscales sont de nature à remettre en cause certains équilibres économiques des sociétés, et surtout de causer les difficultés pour maintenir le niveau d'emplois dans certains secteurs industriels, en particulier celui des boissons. « L'augmentation des droits d'accises est une taxe collectée et qui doit être reversée avec un impact sur le prix de vente. Ce qui, de notre point de vue, peut être problématique dans la période actuelle avec le resserrement des revenus de la population. Une telle taxe sur les ventes, cela va être difficile. Donc, il nous revenait d'alerter le gouvernement sur ce lien direct entre une nouvelle taxe qui vient alourdir les prix et cette obligation pour les opérateurs d'augmenter les prix. Il fallait que tout le monde ait le même niveau d'informations pour être conscient des impacts éventuels de ces augmentations des taxes », a averti le président d'UniCongo à



Le ministre Fylla, le président d'UniCongo et les participants/DR

l'issue de la séance de travail. Selon lui, cette séance leur a permis d'évoquer avec monsieur le ministre un certain nombre de pistes qui permettraient aux sociétés privées de garantir le même niveau d'emplois sans remettre en cause leur rentabilité. Au demeurant, UniCongo partage avec le gouvernement le même souci de maintenir les prix actuels afin de ne pas alourdir le panier de la ménagère pour éviter une possible augmentation de l'inflation.

Les années 2024-2025 étant dé-

diées à la jeunesse par les pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne leur insertion et leur accès à l'emploi, le patronat aimerait s'assurer que les conditions d'exercice des activités de ses membres ne soient pas rendues plus difficiles par l'alourdissement de l'assiette fiscale. « Nous étions avec l'un de nos partenaires primordiaux au sein du gouvernement pour l'alerter; mais au-delà de cela, il est conscient des enjeux évoqués. Nous avons échangé sur un certain nombre de pistes et de so-

lutions pour maintenir la dynamique dans le secteur industriel. Le ministre a évoqué la solution de tenir un interministériel avec l'ensemble de ses collègues du gouvernement sous la présidence du Premier ministre », a poursuivi Michel Djombo, précisant que le patronat n'a pas de positions dogmatiques. « Si l'Etat décide de mettre en place une taxe, elle s'impose à nous sauf que dans ces conditions, elle aura un impact économique et un impact sur l'emploi. Nous ne pourrions nous opposer

à une mesure gouvernementale, nous alertons, nous indiquons l'impact potentiel et nous sommes disposés à nous mettre à table avec le gouvernement pour esquisser les différentes pistes qui pourront nous permettre de revoir cette fiscalité », a-t-il ajouté. Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, de son côté, a rassuré ses interlocuteurs qu'aucune augmentation des droits d'accises n'était envisageable actuellement.

Parfait Wilfried Douniama

CONTRÔLE D'ETAT

Gilbert Mokoki reçoit les outils nécessaires pour gagner la bataille de la bonne gouvernance

Le nouveau ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki, a indiqué, le 15 janvier lors de la cérémonie de passation de consignes, que l'arsenal juridique et managérial reçu des mains de son prédécesseur, Jean-Rosaire Ibara, constitue « des véritables armes pour mener et gagner la bataille de la bonne gouvernance ».

Parmi les dossiers transmis à Gilbert Mokoki, figurent plusieurs textes pris en quatre ans. Il s'agit, entre autres, des décrets dont ceux relatifs aux attributions ; à l'organisation du ministère ainsi que de trois directions générales. Il y a aussi les décrets fixant la liste des institutions légales et autorisées ainsi que les personnes responsables auprès des entreprises du secteur privé ; la politique nationale de la lutte contre les antivaleurs ; la politique nationale du contrôle d'Etat ; la politique nationale de la qualité du service public ; et le décret relatif aux modalités de l'évaluation de la performance de l'action publique. A cela, s'ajoutent les décrets portant approbation de la Charte de l'accueil dans le service public, ainsi que la loi portant réforme des institutions auprès des établissements et entreprises publics et privés.

Le nouveau locataire du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs a également reçu les rapports des différentes missions d'audit au sein des structures



La photo de famille avec les représentants de la présidence et de la primature/DR

publiques, des perspectives et résolutions retenues pour une bonne gouvernance de l'action publique. « Au moment où je prends les commandes de ce département aux enjeux complexes, je mesure le poids de la charge qui, désormais, repose sur mes épaules. Que l'Eternel des armées m'arme de force et de courage. Chers collaborateurs, l'accomplissement de la mission difficile, exaltante qui est la nôtre exige un engage-

ment moral fort, une détermination sans faille, une exemplarité dans le travail et la discipline. Je sais compter sur votre sens de responsabilité, votre participation effective et efficace dans la conduite de nos actions qui nous mèneront au triomphe de notre bataille commune pour un Etat fort et moderne », a déclaré Gilbert Mokoki, se félicitant du volume et de la qualité du travail réalisé par son prédécesseur.

Transmettant le bâton à son successeur, Jean-Rosaire Ibara croit que Gilbert Mokoki incarnera la continuité de l'action entamée dans ce ministère. Selon lui, durant ses quatre années passées à la tête du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, le grand défi était de mettre en place un cadre réglementaire. Un défi relevé avec la dotation du ministère d'un cadre normatif. C'est ainsi

qu'il a exprimé toute sa reconnaissance à l'endroit des collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour la réalisation de ce travail avec beaucoup d'énergie. « Vous avez été des braves travailleurs et collaborateurs. Je suis fier d'avoir été à la tête d'une équipe prête à servir la République. Je puis vous dire que la nation vous sera éternellement reconnaissante. A cet instant, l'heure n'est pas au bilan, dans l'esprit de la continuité du service public. Toutes les tâches qui nous ont été assignées n'ont pas été réalisées, car il y a encore du travail à faire... Personnellement, j'ai grandement confiance au choix que le chef de l'Etat et le Premier ministre ont porté sur vous, monsieur le ministre. Je vous transmets le bâton et crois fermement que vous incarnerez la continuité de l'action entamée par nous dans ce ministère », a conclu Jean-Rosaire Ibara qui a succédé à Gilbert Mokoki à la tête du ministère de la Santé et de la Population.

P.W.D.



Eni lance Yasika, le programme pour les innovateurs congolais

L'initiative vise à soutenir la croissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs pour contribuer au développement socio-économique du pays à travers l'innovation.

Pointe-Noire (République du Congo), 10 janvier 2025 - Joule, l'école d'entrepreneuriat de l'Eni, annonce le lancement de l'appel à innovateurs « Yasika | L'innovation prend racine au Congo », une initiative phare dédiée à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation en République du Congo. Mis en œuvre en collaboration avec Cariplo Factory, un hub d'innovation, et Seedstars, une organisation soutenant les entrepreneurs à travers la technologie, ainsi que les ONG AVSI et BeEntrepreneurs, ce programme ambitieux vise à développer des solutions innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonisation, tout en formant une nouvelle génération d'entrepreneurs congolais.

L'appel « YASIKA » est structuré en deux programmes distincts, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs. Le premier est un programme de formation avancée destiné aux nouveaux entrepreneurs, aux étudiants et aux jeunes diplômés, afin de les aider à construire une vision entrepreneuriale solide en réalisant des projets innovants. Le second est un programme d'incubation destiné aux start-ups établies, offrant un soutien stratégique pour renforcer les projets ou les entreprises existants, améliorer leurs modèles d'entreprise et établir un plan de croissance ambitieux dans trois secteurs clés : Agritech, Climate Tech, énergie et économie verte.

Grâce à YASIKA, Eni Joule vise à catalyser l'innovation locale, un moteur essentiel pour la croissance socio-économique du pays. En offrant un soutien tangible aux chefs de projet eux-mêmes, cette initiative vise à relever les défis énergétiques et environnementaux contemporains, en promouvant des solutions durables et efficaces pour la région.

Les candidats ont jusqu'au 19 janvier 2025 pour soumettre leur candidature via le lien suivant: <https://www.eni.com/joule/en-IT/media/2024/11/yasika-innovation-prends-racine-au-congo.html>. La date limite de l'appel a été prolongée pour permettre aux innovateurs et aux jeunes entreprises de participer au programme, étant donné le grand intérêt que l'initiative a suscité dans le pays : plus de 100 jeunes entreprises ont déjà posé leur candidature.

Eni Joule

Joule est l'école d'entrepreneuriat d'Eni, dédiée à la promotion de l'esprit entrepreneurial et au développement de startups innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonisation. Grâce à des programmes de formation et d'incubation ad hoc, Joule soutient les talents d'aujourd'hui dans la construction des solutions énergétiques de demain, répondant aux défis du développement durable.

Eni Congo

Eni opère en République du Congo depuis plus de 50 ans et est actuellement la seule entreprise impliquée dans le développement des vastes ressources gazières du pays à travers le projet Congo LNG et la fourniture de gaz à la centrale électrique du Congo, qui assure 70 % de la production d'électricité du pays.

Contact Presse :

Press Office: Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030

Freephone number for shareholders (from Italy): 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad): + 800 1122 3456

Switchboard: +39 0659 821

ufficio.stampa@eni.com

segreteria.societaria.azionisti@eni.com

investor.relations@eni.com

Website: www.eni.com

SANTÉ PUBLIQUE

Dépistage gratuit du diabète et de l'hypertension artérielle

La campagne de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge gratuite de la tension artérielle et du diabète sucré au profit des personnels de la Force publique et de leurs familles a lieu dans la zone militaire de défense n°9, Brazzaville, et dans toutes les zones militaires de défense jusqu'au 17 janvier.

Selon les estimations, l'hypertension artérielle et le diabète sucré sont des maladies qui prennent de plus en plus de l'ampleur au sein des éléments de la Force publique. Ces maladies sont pourvoyeuses de complications, notamment les accidents vasculaires cérébraux, à savoir les maladies cardiaques et rénales. Les spécialistes ont remarqué qu'il y a de plus en plus de morts subites et d'accidents vasculaires cérébraux au sein des éléments de la Force publique.

Outre la campagne de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge gratuite de la tension artérielle et du diabète sucré au profit des personnels de la Force publique et de leurs familles, la Direction centrale des services de santé du ministère de la Défense nationale a eu à renforcer les capacités opérationnelles des hôpitaux et cliniques en vue de la facilitation des interventions chirurgicales



Une vue du personnel se faisant enregistrer/Adiac

d'urgence payantes dans la même période.

« Je demanderai à tous les éléments de la Force publique de venir se faire dépister, car, il est gratuit et concerne l'hypertension artérielle ainsi que le diabète sucré. Autant mieux se vacciner, vous êtes sans ignorer que nous sommes des malades qui nous ignorons. Se faire dépister permet déjà de prévenir les complications liées au diabète sucré et à l'hypertension artérielle, notamment les AVC, les maladies du cœur et les maladies chroniques des reins », a expliqué l'un des superviseurs, le médecin commandant Arnel Mbita Mebongo.

Abordant la question du suivi, il a indiqué que tous les malades qui sont dépistés seront suivis par des spécialistes, précisément des cardiologues et des diabétologues qui sont disponibles à l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo.

Guillaume Ondze

Environ 1 000 poches de sang offertes au Laboratoire national

Le don de sang a été fait par l'Association Sassou-N'Gusso-Aymard (Asna) en vue de permettre au Laboratoire national de santé publique de renforcer sa banque de sang. Le but étant de sauver de multiples vies humaines.

La banque de sang a toujours connu quelques soucis de ce produit à la fin et au début d'une année, parce que généralement en cette période, surtout festive, la demande est énorme. Afin d'éviter que cette demande dépasse l'offre, l'Asna a pensé renforcer la banque de sang du Laboratoire national de santé publique. « Nous sommes venus faire un don de sang au Laboratoire national de santé publique. Nous le faisons au bénéfice de notre population afin de combler le déficit s'il y en a pour les malades qui en veulent. Car nous constatons souvent que c'est pendant les périodes festives et après qu'il y a un grand besoin en sang. Voilà pourquoi nous avons pensé offrir au Laboratoire national une très grande quantité de ce produit organique », a indiqué Gérard Ngakosso, membre actif de l'Asna.

Il a révélé qu'au regard de la mobilisation faite pour

cette action salvatrice, l'Asna a prévu d'offrir plus de mille poches de sang. « Nous sommes très nombreux, et vous voyez de vous-mêmes que les membres de l'Asna ne cessent de venir. Ils viennent de partout, des quatre coins de la ville capitale. Nous avons statué sur plus de mille poches de sang », a-t-il précisé.

Natacha, l'une des membres de l'Asna, la trentaine d'âge révolue, a estimé que l'acte est même capital. « Lorsque les responsables de notre association nous ont informés de cette opération, je n'ai pas un seul instant hésité de donner mon aval. Pourquoi je l'ai fait, parce que j'ai vu un parent en train de rendre



Des dirigeants et membres de l'Asna posant au Laboratoire national de santé publique/Adiac

l'âme tout simplement parce qu'il y avait déficit de ce produit organique dans les hôpitaux. C'est regrettable. Or, si le Laboratoire national de santé publique est

doté de ces poches de sang, à son tour, il alimente les hôpitaux, et dès lors ceux-ci peuvent faire face aux malades qui sont dans l'urgence. Nous sommes plus

de mille membres de l'Asna aujourd'hui, donc c'est une bonne quantité que nous allons doter au laboratoire. Si nous le faisons avec le cœur, nous souhaitons que ce produit organique capital soit géré et utilisé à bon escient. Ce serait regrettable si les gens se montrent véreux pour ce qui garantit la vie », a-t-elle lancé.

Bruno Zéphirin Okokana

« Nous sommes très nombreux, et vous voyez de vous-mêmes que les membres de l'Asna ne cessent de venir. Ils viennent de partout, des quatre coins de la ville capitale. Nous avons statué sur plus de mille poches de sang »



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
 UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ANALYSE DES DIMENSIONS DU GENRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO ET LA PROMOTION DE L'INCLUSION DES FEMMES DANS LES ACTIVITES DU PROJET EN APPLIQUANT UNE OPTIQUE CLIMATIQUE

(Publication du 16 Janvier 2025)

1.Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « recrutement d'un Cabinet/Firme en charge de l'étude sur l'analyse des dimensions du genre face au changement climatique en République du Congo et la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités du projet en appliquant une optique climatique ».

2.Objectifs de la mission

L'objectif général de cette consultation est de faire une analyse des dimensions du genre face au changement climatique en République du Congo et la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités du projet en appliquant une optique climatique.

De manière spécifique, il s'agira de :

- faire une analyse détaillée des impacts différentiels du changement climatique sur les femmes et les filles dans les zones du projet ;
- collecter les données afin d'identifier les obstacles à l'inclusion des femmes aux activités d'adaptation et d'atténuation climatique, notamment dans les activités du ProClimat ;
- identifier les opportunités et proposer des recommandations concrètes afin de promouvoir l'inclusion des femmes et leur participation aux activités économiques dans les paysages ciblés et dans la prise des décisions au niveau communautaire ;
- identifier les impacts différentiels du changement climatique sur les femmes et les filles ainsi que les mécanismes par lesquels les impacts sont traités au niveau local ;
- effectuer un recensement des autres projets dans les zones ciblées qui appuient l'autonomisation économique des femmes afin d'assurer la synergie et la coordination entre projets.

3.Commanditaire de la mission

Le Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à soumettre leur candidature pour la fourniture des services de cette prestation.

4.Profil du Consultant(e)

Le prestataire devra répondre au profil suivant :

- Être une firme/Cabinet d'étude avec une expérience avérée de plus que 8 ans dans la conduite d'analyses de genre, particulièrement dans le contexte de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.
- Avoir une expérience de travail sur l'intégration du genre dans les projets liés au climat serait un avantage ;
- Posséder une vaste expérience dans la recherche sur les secteurs du genre, problèmes de genre avec un accent sur l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le contexte du changement climatique ;
- Avoir une expérience dans l'analyse des impacts du changement climatique, de la politique climatique, de la transition juste et du développe-

ment social au Congo, et facilitation de l'engagement multipartite pour la production de connaissances ;

- Avoir des connaissances des politiques et cadres relatifs au changement climatique au Congo, ainsi qu'une compréhension des défis et opportunités spécifiques liés à l'inclusion des femmes dans l'action climatique ;
- Avoir réalisé au moins 2 missions similaires dans les domaines recherchés ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la conception et la réalisation de recherches à l'aide d'une méthodologie participative, sensible au genre et multipartite qui tire parti de divers réseaux et groupes d'intérêt ;
- Justifier d'une expérience de plus que 10 ans en recherche qualitative et quantitative, y compris la collecte et l'analyse des données.
- Avoir une parfaite connaissance des contextes culturels des communautés au niveau local. Sensibilité aux besoins et perspectives des différents intervenants, y compris les groupes vulnérables et marginalisés.

5.Durée

La durée de la mission est de 45 jours maximum ouvrables à compter de la date de la délivrance de l'ordre de service sous la supervision du Coordonnateur et en étroite collaboration avec les responsables sectoriels de l'Unité de Gestion du Projet. La mission peut nécessiter des déplacements dans les différentes zones Paysagers.

6.Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

7.Processus de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou en se rendant à l'adresse indiquée ci-dessous, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Adresse : Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 498 97 25 / 06 696 16 10

8.Dépôt de candidature

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 31 janvier 2025 à 14h00. Veuillez indiquer en objet de l'e-mail le titre de l'AMI. Les dossiers soumis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 16 Janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

ASSAINISSEMENT URBAIN ET ENTRETIEN ROUTIER

Une mission titanesque pour Juste Désiré Mondelé

Nommé ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé a pris ses fonctions le 14 janvier, à Brazzaville. Mais, face à l'insalubrité qui gangrène nos villes et le niveau de dégradation des routes à travers le pays, il doit bâtir des stratégies plus efficaces pour espérer atteindre ses objectifs.

Précédemment ministre délégué à la Décentralisation et au Développement local, Juste Désiré Mondelé s'est vu confier désormais deux nouveaux secteurs stratégiques dans ses prérogatives. Il s'agit de l'Assainissement urbain et de l'Entretien routier, deux domaines pour lesquels les Congolais vont le juger aux résultats.

Sur le volet insalubrité urbaine, le ministre doit user de toute sa technicité pour espérer rendre les centres urbains propres. Son challenge le plus urgent réside à Brazzaville et Pointe-Noire, deux agglomérations pétrées actuellement dans une insalubrité notoire et de grande envergure, amplifiée par l'échec et le départ de l'ex société Averda.

Depuis que le contrat avec cette société a été résilié il y a quelques mois, les deux principales villes congolaises baignent dans une insalubrité jamais connue auparavant. On y voit le long des artères des amas d'immondices à ciel ouvert, des voiries pleines et



Un tas d'immondices sur une artère principale à Brazzaville / Adiac

bouchées avec des eaux qui débordent sur les chaussées, dégageant des odeurs nauséabondes.

A Brazzaville et à Pointe-Noire, on y observe aussi la majorité des voies de communications dans un état de délabrement hyper avancé, des nids de poule et des marres d'eau à tout bout de chemin, occasionnant ainsi des embouteillages monstres dans la ville.

Ce tableau sombre illustre, à première vue, l'immensité de la tâche qui attend Juste Désiré Mondelé, mais dont l'austérité économique pourra compliquer sa mission et annihiler son ferme engagement de relever le défi, car pour bien accomplir sa lourde tâche, il lui faut des moyens financiers conséquents. « Je connais votre engagement dans le travail et je suis persuadé qu'ensemble

nous parviendrons à relever les grands défis qui se présenteront à vous », a déclaré Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Entretien routier sortant, à Juste Mondelé.

Que dire de l'entretien routier ?

Sur le volet entretien routier, Juste Désiré Mondelé a aussi du pain sur la planche en raison de l'immensité du réseau

routier congolais. Dans son mot de circonstance, le ministre d'Etat, Jean-Jacques Bouya, faisait état de ce que le Congo compte environ 23 000 km de routes, dont seulement 3 000 km sont bitumés.

Il doit donc assurer l'entretien régulier de 20 000 km de voies en terre sur l'ensemble du territoire national. Une tâche dévolue à la direction générale de l'Entretien routier sous sa tutelle et qui compte à peine 154 agents, mais pas facile à accomplir.

Quant aux 3 000 km bitumés, ils sont du ressort de la direction générale du Fonds routier, une autre structure sous tutelle du ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, mais qui bat de l'aile faute de financement adéquat.

Pour conclure, il convient de dire que la mission confiée à Juste Désiré Mondelé est certes lourde, mais nécessite une bonne volonté politique pour être accomplie.

Firmin Oyé

AFRIQUE DU SUD

Le nombre de corps retrouvés dans une mine illégale s'élève à 60

Un total de 51 corps et 106 mineurs ont été ramenés à la surface mardi, au deuxième jour des opérations de sauvetage dans l'ancienne mine d'or de Buffelsfontein, à Stilfontein, dans la province sud-africaine du Nord-Ouest, portant le bilan à 60 morts et 132 mineurs secourus, selon la police.

« Au deuxième jour des opérations, 106 mineurs illégaux vivants ont été récupérés et arrêtés pour exploitation minière illégale ; 51 ont été déclarés morts », a déclaré la police sud-africaine (SAPS) dans un communiqué publié mardi soir.

Les opérations de sauvetage devraient reprendre mercredi pour une troisième journée. Le ministre de la Police, Senzo Mchunu, qui s'est rendu dans la région mardi, a déclaré que les opérations devraient se poursuivre pendant une dizaine de jours.

Dans la déclaration, Athlenda Mathe, porte-parole national des SAPS, a confirmé que les personnes secourues avaient été arrêtées depuis. Parmi les personnes arrêtées mardi, 67 sont originaires du Mozambique, 26 du Lesotho et onze du Zimbabwe, en plus de deux ressortissants sud-africains.

La situation dans les puits de mine désaffectés de Stilfontein évolue depuis août 2024, lorsque de petits groupes de mineurs illégaux ont commencé à sortir des puits. Depuis lors, plus de 1 576 mineurs illégaux sont remontés à la surface et ont été arrêtés, la majorité d'entre eux étant des ressortissants étrangers des pays voisins, selon le communiqué de la police.

De nombreuses mines d'or fermées au fil des décennies en raison de la baisse de la production ont été reprises par des mineurs étrangers illégaux qui les rouvrent à la recherche d'or.

CÔTE D'IVOIRE

Des autorités frontalières sanctionnées pour complicité dans la fuite de produits agricoles

Des des autorités administratives et militaires de la ville de Sipilou, située à la frontière occidentale ivoirienne avec la Guinée, ont été relevées de leurs fonctions pour complicité dans la fuite de produits agricoles vers des pays voisins, a appris Xinhua mercredi de source militaire.

Selon un communiqué signé le 14 janvier à Abidjan par le général de Corps d'armée Lassina Doumbia, depuis le 2 octobre 2024, les Forces de défense et de sécurité de Côte d'Ivoire et les Corps paramilitaires conduisent l'opération « Verrou 322 » pour lutter contre la fuite de produits agricoles de rente.

« Dans ce cadre, des enquêtes ont été menées dans les zones où le phénomène persistait, principalement dans l'Ouest du pays. Les investigations ont révélé la complicité et l'implication d'autorités administratives et militaires dans l'ex-

portation illicite de ces produits vers un pays voisin », poursuit le communiqué.

Les personnes incriminées sont le préfet du département de Sipilou, le commissaire de police de ladite ville, le chef du détachement des Forces armées de Côte d'Ivoire, le commandant de la brigade de gendarmerie et le chef du bureau des douanes. « Des sanctions administratives ont été immédiatement prises à l'encontre de ces personnes », signale le communiqué.

La fuite de produits agricoles constitue une préoccupation pour les autorités administratives ivoiriennes et les opérateurs de la filière.

L'économie ivoirienne repose en grande partie sur l'agriculture, notamment le binôme café-cacao. Depuis plusieurs décennies, la Côte d'Ivoire occupe le rang de premier producteur mondial de cacao et de troisième producteur de café.

Xinhua

« Des sanctions administratives ont été immédiatement prises à l'encontre de ces personnes »

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

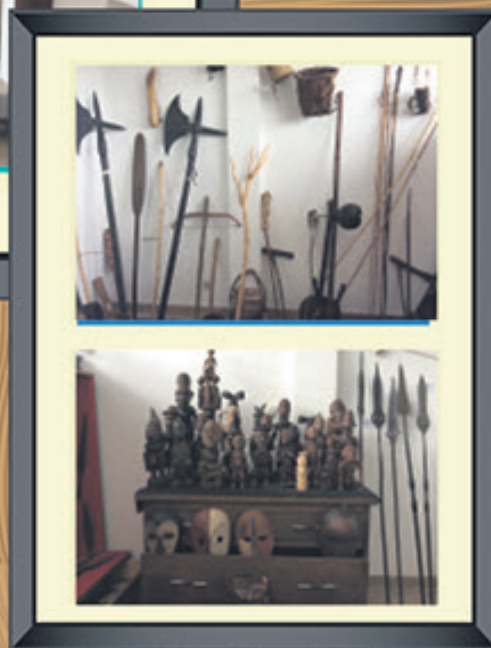
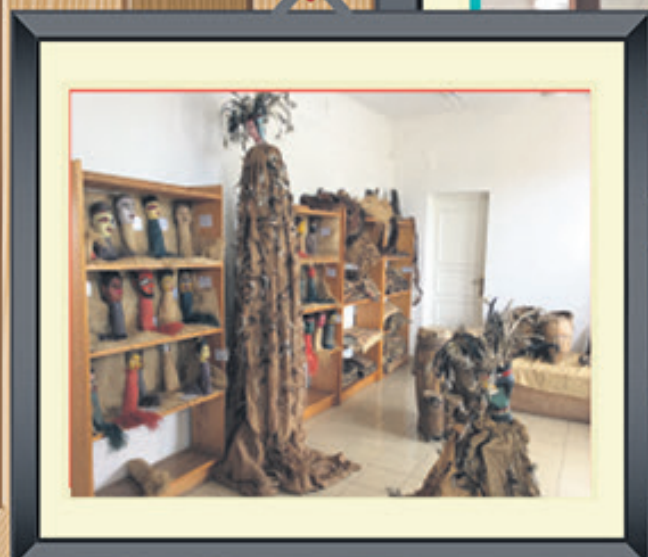
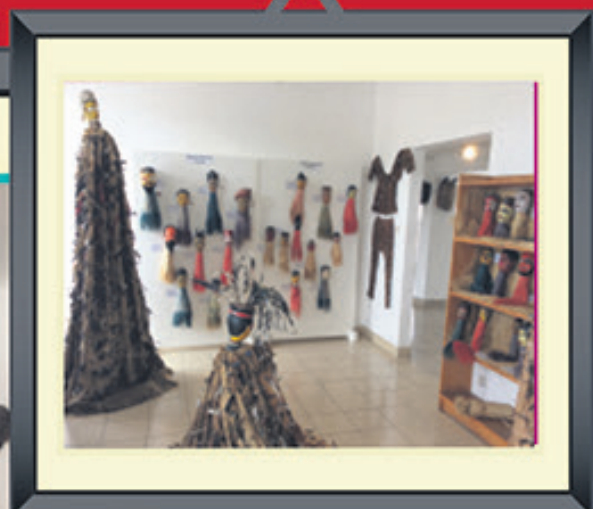
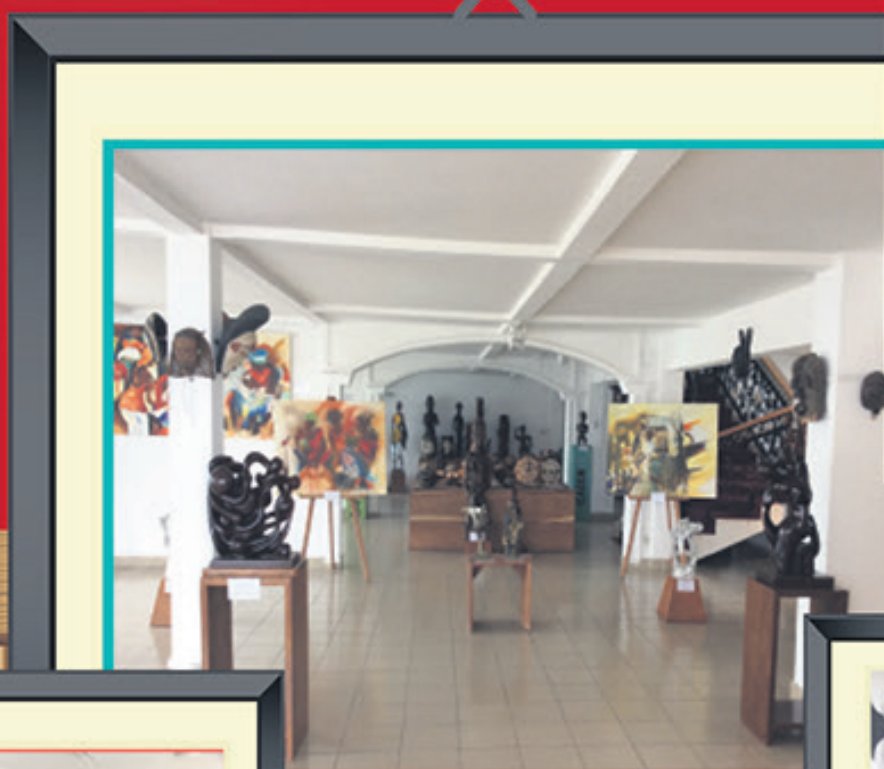
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

JUSTICE

Nicolas Sarkozy nie avoir reçu « un financement libyen » pour sa campagne en 2007

L'ancien chef de l'Etat français, Nicolas Sarkozy, comparait depuis le 6 janvier devant le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire dite du « financement libyen » de sa campagne électorale, en 2007.

« Vous ne trouverez jamais, jamais non pas un euro, mais pas un centime libyen dans ma campagne », a assuré l'ancien président français devant le tribunal correctionnel de Paris. Alors qu'il comparait aux côtés de douze autres accusés, dont trois de ses anciens ministres, l'ancien chef de l'Etat a estimé qu'il n'y avait « rien » dans le dossier, pointant « ceux qui ont fabriqué » des preuves contre lui, dont notamment la note publiée par Mediapart et attestant d'un financement chiffré à plus de 50 millions d'euros. « L'argent de la corruption est le grand absent de ce procès et pour une raison simple: il n'y a pas d'argent de la corruption car il n'y a pas eu de corruption du candidat », a lancé Nicolas Sarkozy. « Comme je l'ai toujours fait, j'ai toujours assumé mes responsabilités et je compte bien le faire pendant



ces quatre mois. Je veux deux choses, la vérité et le droit, si ce n'est pas un gros mot le droit », a-t-il poursuivi.

Et de conclure: « Je n'ai aucun compte à régler et certai-

nement pas avec l'institution dont je sais pourtant qu'une partie m'a violemment combattu lorsque j'étais président. Naïf ou enthousiaste, je fais confiance ».

Nicolas Sarkozy

La justice française se penche depuis le 6 janvier, douze ans après les premières révélations publiées dans la presse, sur l'affaire dite du « financement libyen » de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Elle doit répondre à une épineuse question: Nicolas Sarkozy a-t-il obtenu ou tenté d'obtenir des fonds provenant du pouvoir libyen pour financer une partie de sa course à l'Elysée? Le procès, qui doit durer jusqu'au 10 avril, selon le calendrier prévisionnel, va permettre d'établir les éventuelles responsabilités et implications dans cette affaire qui occupe la scène médiatique depuis de nombreuses années, malgré les farouches dénégations du principal intéressé. Nicolas Sarkozy est jugé pour des faits de « corruption passive, association de malfaiteurs, financement illégal de campagne électorale et recel de détournement de fonds

publics libyens ».

Les juges d'instruction ont, en effet, considéré que « s'il semble manifeste que l'intégralité des fonds libyens initialement destinés à cette fin n'a pas été mobilisée dans ce but, il ne saurait être contesté que l'information judiciaire a mis en évidence, à la faveur d'investigations rendues particulièrement complexes, des circuits opaques de circulation de fonds libyens ayant abouti, in fine, à des décaissements d'espèces dans une temporalité et une chronologie compatible avec un usage occulte lors de la campagne électorale de 2007 ». Parmi les autres accusés, figurent douze personnes, dont les anciens ministres de Nicolas Sarkozy, Claude Guéant, Brice Hortefeux et Éric Woerth, ainsi que plusieurs intermédiaires. Nicolas Sarkozy encourt jusqu'à dix années de prison et 375 000 euros d'amende.

Noël Ndong

LCB Bank
BANK OF AFRICA

devient

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

BANK OF AFRICA - CONGO est membre d'un réseau bancaire présent en Afrique, en Asie et en Europe.



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

INTERVIEW

Dorothee Obili : «Notre objectif, dans un premier temps, consiste à faire mieux connaître l'existence du bureau de l'ACPE à Paris»

Le bureau de l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) à Paris en France déploie sa stratégie pour susciter l'adhésion des Congolais de l'étranger en vue d'une probable insertion professionnelle en République du Congo. Dorothee Obili, cheffe de ce bureau, en parle à travers cet entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : En quoi consiste les missions du bureau de liaison de l'ACPE à Paris ?

Dorothee Obili (D.O.) : Le bureau de Paris a pour missions d'assurer l'accueil, l'information, l'enregistrement et l'orientation des Congolais de l'étranger, demandeurs d'emploi ; de mettre en relation les employeurs installés au Congo et les Congolais de l'étranger, demandeurs d'emploi ; de suivre et apporter un appui nécessaire au demandeur d'emploi pour son placement ; créer et mettre à jour une base de données des Congolais de l'étranger, demandeurs d'emploi.

Cela consiste à faciliter le recrutement des Congolais de l'étranger en leur offrant ainsi d'autres perspectives d'emploi et de développement professionnel à exercer en rapport avec leur pays d'origine. Là où les entreprises locales devaient recruter des expatriés, nous faisons plutôt appel à cette main-d'œuvre des nationaux ou binationaux qui ont des compétences, savoirs et savoir-faire reconnus. La loi congolaise exige qu'à compétence égale, que les Congolais soient favorisés par rapport aux expatriés. Nous avons également une mission de chasseurs de têtes à l'échelle de l'occident afin de vendre aux entreprises installées en République du Congo les profils rares. Ce bureau ne vise pas uniquement les Congolais résidant en France, mais également ceux installés dans les pays occidentaux.

L.D.B. : D'où, pour vous faire mieux connaître, la tenue de la

rencontre du 11 janvier dans la Salle verte de l'ambassade de la République du Congo ?

D.O. : Oui, effectivement. L'objectif de cette rencontre était de présenter l'ACPE et ses missions mais également d'identifier les freins et leviers ressentis et souvent exprimés par les participants, empêchant un retour au pays dans un bon contexte professionnel, tant pour un salarié que pour un créateur d'entreprise. C'était une rencontre interactive ayant permis un rapprochement entre notre bureau de liaison et nos compatriotes. Sans fausse modestie, il était important d'effectuer ce travail préliminaire d'approche.

L.D.B. : Comment vos interlocuteurs, représentés lors de cette rencontre par les associations, chefs d'entreprise et particuliers, ayant en sourdine des interrogations, entre autres par rapport aux salaires impayés et au chômage qui sévit dans leur pays d'origine, ont-ils accueilli cette initiative ?

D.O. : A priori, ils ont affiché une posture de personnes ayant des réserves, et désireux d'entendre nos propositions et nos réponses à leurs interrogations. Je pense que nous avons réussi à renverser la tendance. Déjà, le fait d'avoir réussi à avoir cette Salle verte comble prouve l'intérêt suscité par la diaspora qui, semble-t-il, était en attente d'une telle rencontre. Et puis, nous sommes aussi conscients que l'appropriation de ce dispositif par nos compatriotes passera



par la construction d'une relation de confiance. Les résultats probants de l'agence viendront consolider ce cadre en construction. Quoiqu'il en soit, le bureau de liaison obtiendra les résultats escomptés en co-construction grâce aux différentes contributions. Nous avons échangé avec des personnes qui veulent et sont déterminées à transformer les difficultés actuelles en solutions de développement. Ils en sont capables.

L.D.B. : À l'heure du bilan, combien, parmi vos compatriotes de l'étranger auront postulé ?

D.O. : Il est un peu tôt pour pouvoir le dire ! En mars 2025, nous aurons déjà un an d'exis-

tence. Notre objectif, dans un premier temps, consiste à faire mieux connaître l'existence de notre dispositif afin d'inviter nos compatriotes à postuler en priorité aux postes à pourvoir. Cela passe par une vulgarisation de l'information du site acpe.cg où l'on trouve les offres d'emploi, et aussi par une communication sur les postes disponibles et intéressants à la disposition des Congolais de l'étranger. Ceux-ci ont, d'ailleurs, formulé leurs attentes lors de la rencontre du 11 janvier. Nous croyons à notre dispositif et pensons obtenir de bons résultats quant aux recrutements, avec un maximum de candidats placés. Nous pensons qu'il est important de réussir notre pari de voir revenir en leur patrie, via leur emploi

ou la création d'entreprise, les compatriotes vivant à l'étranger dont c'est le souhait, et qui, dans leur majorité, ont la République du Congo chevillée en leur cœur. Samedi dernier, au-delà des freins identifiés tels que l'électricité, l'insécurité, les infrastructures, ils ont surtout relevé des leviers incitant au retour dans leur pays en s'appuyant sur le potentiel de la jeunesse, de la culture, du patriotisme et d'une réelle convivialité.

L.D.B. : Pour clore notre entretien, pouvez-vous décrire le fonctionnement du bureau de liaison de Paris ?

O.B. : A la Suite de l'inauguration de ce bureau effectué par le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, en présence de son homologue Lydia Mikolo, des ambassadeurs Rodolphe Adada (en France), Édith Itoua (en Allemagne), Léon Raphaël Mokoko (en Belgique) et Henri Ossébi (à l'Unesco), nous avons pris nos fonctions avec une équipe constituée de trois personnes : une cheffe de bureau ; un conseiller (Jean-Yves Ickonga Akindou) et une secrétaire (Arielle Dongou). Nous travaillons en étroite collaboration avec le directeur de l'intermédiation, Cyriaque Mongo Dzon, qui rend compte à la direction générale de l'ACPE, dirigée par Jean Pinda Niangoula. Cet accompagnement nous donne une assurance dans le développement de nos missions.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

HYDROCARBURES

Donald Trump pourrait sauver le projet de pipeline Est-africain Eacop

Le retour de Donald Trump au pouvoir aux Etats-Unis pourrait redessiner les priorités des investisseurs, notamment dans les grands projets controversés comme l'oléoduc Est-africain, Eacop.

L'élection de Donald Trump aura des répercussions sur le financement des énergies fossiles. JPMorgan, la plus grande banque américaine, a été le dernier acteur du secteur bancaire à se retirer de l'Alliance bancaire pour le net zéro. Soutenue par les Nations unies et visant à promouvoir la neutralité carbone, cette coalition qui compte 142 membres gérant des actifs totalisant 6 400 mil-

liards de dollars a également vu le départ d'autres grands noms de la finance, tels que Citigroup, Goldman Sachs, Bank of America... Donald Trump, nouveau président des Etats-Unis, a affiché son intention de démanteler les politiques environnementales mises en place par son prédécesseur et de relancer massivement l'exploitation pétrolière, en particulier celle du schiste. Cette posture pourrait sur-

tout créer un environnement favorable pour les investisseurs hésitant à soutenir des projets fossiles comme le pipeline Eacop, qui reliera les champs pétroliers ougandais à la façade maritime tanzanienne. Prévue pour s'étaler sur une distance de 1 443 km, avec une capacité de 216 000 barils par jour, l'infrastructure est devenue la cible des groupes environnementaux. Ces derniers dénoncent les émissions annuelles du pro-

jet qui pourraient grimper à 34,3 millions de tonnes de gaz carbonique, ainsi que des risques sociaux majeurs.

En 2021, une campagne menée par 263 organisations dans 49 pays avait poussé de nombreuses banques européennes à abandonner leur soutien financier, citant des engagements en matière de durabilité et de droits humains. Le retrait massif des banques a plongé ce projet

de 4 milliards de dollars dans l'incertitude. Avec l'administration Trump, engagée en faveur de l'exploitation pétrolière, les investisseurs pourraient être encouragés à revenir à la table des négociations. Le changement de contexte intervenu avec le retour au pouvoir de Donald Trump semble pousser de nombreux acteurs financiers à reconsidérer leurs positions.

Noël Ndong

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Dix nouvelles écoles inaugurées à Nsele

Dix écoles primaires, construites sur financement de la Koica (Agence coréenne de la coopération internationale) et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans la commune de Nsele, à Kinshasa, ont été réceptionnées, le 14 janvier, par la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu.

La construction des dix nouvelles infrastructures scolaires dans les sous-divisions éducationnelles de Nsele 1 et Nsele 2, notamment à l'EP Ndombe 2/Delina, a pour but d'offrir un environnement d'apprentissage optimal à des milliers d'élèves, dans le cadre du programme « Amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement primaire à Kinshasa », lancé le 11 avril 2023, pour une durée de trois ans.

« Cet investissement marque un tournant décisif dans nos efforts collectifs pour offrir à chaque enfant de la République démocratique du Congo un environnement d'apprentissage digne et inspirant. Ces nouvelles infrastructures – dix écoles, deux salles polyvalentes et des installations sanitaires aménagées – ne sont pas seulement des bâtiments. Elles symbolisent notre engagement inébranlable à faire de l'éducation une priorité nationale », a déclaré la ministre d'État dans son allocution.

Raïssa Malu a ajouté que « Ces réalisations traduisent



La ministre d'État Raïssa Malu inaugurant les nouvelles écoles à Nsele

la vision du chef de l'État, son excellence M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui place l'éducation au cœur de son programme de développement. Elles incarnent également l'esprit de notre Plan quinquennal 2024-2029, qui insiste sur la modernisation des infrastructures scolaires et la promotion de l'équité dans l'accès à une éducation de qualité pour tous... ».

Pour sa part, l'ambassadeur de la Corée en République démocratique du Congo (RDC), Jeong Hong Geuna, a laissé entendre : « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse

utiliser pour changer le monde. Grâce à un engagement sans faille en faveur de l'éducation, notamment à l'école primaire, nous avons réussi à transformer notre pays, la Corée, en l'une des économies les plus prospères et avancées au monde ».

Il a poursuivi qu'il est crucial que le gouvernement, les communautés locales, les familles et les partenaires du secteur privé mutualisent leurs forces pour faire de l'éducation une priorité absolue à tous les niveaux. « Ces établissements scolaires nouvellement construits accueillent désormais un total

de 11 404 élèves dont 5 772 filles. Il s'agit de dix écoles disposant de soixante salles de classe modernes et spacieuses équipées pour favoriser l'apprentissage ; dix bureaux administratifs ; quatre-vingts portes-latrines séparées pour filles et garçons, dont certaines sont adaptées aux personnes à mobilité réduite ; deux salles polyvalentes destinées aux activités parascolaires, aux réunions et aux formations ».

Les infrastructures inaugurées ont été financées à près de 7,2 millions de dollars américains. Une contribution à l'amélioration des acquis

scolaires des enfants et une assurance d'un enseignement primaire équitable et de qualité dans cent huit écoles primaires des sous-divisions éducationnelles de Nsele 1 et Nsele 2. La hauteur de la participation à l'enveloppe du financement est de l'ordre de 6,5 millions de dollars pour la Koica, et 0,7 million de dollars pour l'Unicef. À travers ce partenariat, le projet participe notablement à la politique de la gratuité de l'enseignement de base lancée en 2019 par le gouvernement de la RDC sur impulsion du président de la République, Félix Antoine Tshisekedi. Plus de 53 000 élèves dont 52% de filles, 968 enseignants, 108 directeurs d'écoles et 44 inspecteurs ont bénéficié directement de ce programme en 2024.

La Koica et l'Unicef collaborent dans divers secteurs en RDC tels la santé maternelle, néonatale et infantile, l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Ce programme amorce une association conjointe dans le secteur de l'éducation.

Martin Enyimo

DISPARITION

Edingwe «Mutu na ngenge» a tiré sa révérence

Icône du catch congolais, Edingwe Mapima alias «Mutu na ngenge» a rendu l'âme le 13 janvier au Maroc, à l'âge de 73 ans. Il y avait été évacué en urgence par le gouvernement depuis le 12 décembre 2024, à travers le ministre Didier Budimbu des Sports et Loisirs, pour des soins appropriés.

La lutte d'Edingwe « Mutu na ngenge » depuis des années contre le cancer de coeur a finalement pris fin. Le ministre Didier Budimbu a indiqué que le décès de cette icône du catch congolais est une perte immense pour le pays. « C'est avec un cœur lourd et une profonde mélancolie que j'annonce le départ d'Edingwe Moto na ngenge, une véritable icône du catch congolais. Sa force sur le ring était égale seulement par la chaleur de son esprit. Chaque instant passé à le voir évoluer restera gravé dans nos mémoires comme une lumière qui s'éteint trop tôt. En tant que ministre des

Sports et Loisirs, je ressens une perte immense, non seulement pour notre pays, mais pour tous ceux qui ont été touchés par sa passion et son charisme », a-t-il écrit sur son compte X.

Le ministre des Sports avait promis que l'État congolais allait organiser un jubilé d'or à l'honneur de cette figure emblématique du catch congolais au cours d'une cérémonie combinée à un festival de catch en gestion s'il se remettait de sa maladie. Vraisemblablement, Edingwe aura droit à des honneurs posthumes.

Né à Kinshasa, il a passé son enfance et sa jeunesse dans la commune de Matete avant



de se lancer dans le catch dans les années 1970 et se révéler au grand public en 1972. Il a forgé sa réputation grâce à son style, celui du catch avec fétiches, et sa prestance sur le ring, avec son dandinement particulier, ses coups de tête ravageurs et la suggestion mystérieuse aux adversaires de se mettre à danser sous la musique de sa fanfare. Edingwe, « la locomotive qui fume », a transcendé les générations avant de tirer sa révérence, permettant au catch congolais de conserver sa renommée internationale après la génération de feu Kelekele Lituka, ancien champion de ce sport.

M.E.

EVOCATION

Jean-Pierre Ngombé parle de Pamelou Mounka 29 ans après sa mort

14 janvier 1996-14 janvier 2025, cela fait exactement vingt-neuf ans que l'artiste musicien congolais, Pamelou Mounka, de son vrai nom André Mbemba-Bingui, a tiré sa révérence. Jean-Pierre Ngombé, dit mwana Poto-Poto, revivifie la mémoire de son ami, son frère et son compagnon d'enfance, à travers une évocation.

« Nous habitons le même quartier à Poto-Poto, lui à la rue Batékés au n° 89, moi à la rue Makoua au 98. Tous deux étions élèves au lycée catholique appelé Joseph-Chaminade. Tous deux étions amoureux de la musique, alors de la bonne musique. » C'est par ces mots que Jean-Pierre Ngombé débute son évocation.

En effet, tout commence en 1956, lorsque Charles Bala (petit frère de Vital Bala, président de l'Association congolaise pour l'amitié entre les peuples), crée un orchestre dénommé «City Negro», dans lequel Pamelou Mounka et lui sont membres. Charles Bala joue de la flûte, Pamelou Mounka chante et lui Jean-Pierre Ngombé est batteur de tumba. En 1960, le Congo indépendant se dote d'une chaîne nationale de radio. Dès lors, City Negro, leur orchestre créé en 1956, change de nom et s'appelle dorénavant Jeunesse musicale congolaise (JMC). Abel Malanda alias Typson est le saxophoniste du groupe, Charles Bala conserve sa flûte. Pamelou Mounka et Jean-Pierre Ngombé (qui portait désormais le surnom de Belafonte) étaient des chanteurs attirés appuyés par la voix de Jean-Bernard Foundoux alias Ressoro qui n'est autre que celui qui sera connu par-



mi les grands footballeurs congolais par le nom de Foundoux Moulélé. La JMC connaît un succès et se fait découvrir partout grâce à la radio nationale congolaise, « Radio Congo », qui enregistre ses

chansons et les diffuse à travers le monde. Le parrain de la JMC dans cette promotion n'est autre que le directeur des programmes, Joachim Bitouloulou.

Jean-Pierre Ngombé et son frère et



Jean-Pierre Ngombé et Pamelou Mounka/DR

ami Pamelou Mounka ont fait bien plus que cela. En 1962, Jean-Pierre Ngombé crée un groupe Scout à l'école officielle de Poto-Poto et l'appelle Groupe vent qui chante. Il dirige personnellement la meute,

un ensemble de vingt-quatre garçons et filles, âgés de 7 à 12 ans. Il est «Akela», le chef de la meute, et Pamelou Mounka est l'assistant-chef de la meute avec le totem de «Baghera» la panthère noire. « Mais la musique nous étreint si fort que nous traversions souvent le fleuve Congo pour aller à Kinshasa à la rencontre de Pascal Tabu alias Rochereau, avec dans nos bagages des chansons à proposer à notre idole dont nous étions de grands fanatiques », souligne Jean-Pierre Ngombé.

Cependant, ces traversées entre Brazzaville et Kinshasa ont conduit Pamelou Mounka à intégrer l'orchestre Afrisa de Tabu Ley Rochereau. « On n'en finirait pas de mes aventures musicales avec Pamelou Mounka dont nous commémorons aujourd'hui, 14 janvier 2025, les vingt-neuf ans de son décès survenu à Brazzaville, le 14 janvier 1996. Puisse le Seigneur lui accorder Sa divine miséricorde. Paix éternelle à son âme », conclut Jean-Pierre Ngombé mwana Poto-Poto.

Rappelons qu'André Mbemba-Bingui dit Pamelou Mounka est le fils de Jules Bingui et de Joséphine Loubélo, né le 10 mai 1945 à Brazzaville, dans le quartier de Poto-Poto où il a grandi.

Bruno Zéphirin Okokana

MUSIQUE CLASSIQUE

Chœur Crédo du Congo donne un merveilleux concert

Chœur Crédo du Congo, la référence de la musique classique, a émerveillé les amoureux de cette musique lors d'un concert qu'il a donné récemment dans la galerie du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

C'est sur le thème « L'échange des vœux » que le Chœur Crédo du Congo a donné son concert dans le but non seulement de débiter l'année en beauté, mais aussi dans l'esprit du vivre ensemble et du partage. « Il fallait qu'on se retrouve pour chanter ensemble, partager ensemble et débiter la nouvelle année. Donc autour de la musique chorale, nous avons célébré 2025 le vivre ensemble et le partage. Voilà l'objectif de ce concert de ce soir, qui est également de vulgariser la musique classique à tous les niveaux du pays », a indiqué le maestro Ghislain Pambou. En effet, le Chœur Crédo du Congo a célébré ses vingt-ans d'existence au mois de juillet 2024, une célébration qui continue de faire route. C'est pourquoi ce chœur qui donne encore naissance aux autres chœurs, notamment le Chœur Le Destin, un jeune chœur qui venait de naître il y a à peine quatre mois (et qui a levé les rideaux de ce concert) et le Chœur Universal Singer.

Pendant dix minutes, le Chœur Le Destin a épaté le public par des sonorités de la musique classique

avec un répertoire riche, propre à lui. Ce n'est qu'après que le Chœur Crédo du Congo a mis les spectateurs en haleine. La surprise de ce concert a été sans nul doute la prestation du jeune Enzo, qui a interprété le morceau de Haendel, « And-the Glory of the lord », qu'on appelle en français « O Christ roi des rois ».

Pour le maestro Ghislain Pambou, ils sont partis avec de la variété des compositeurs. « Nous sommes restés plus dans le messie de Haendel. En effet, nous avons beaucoup interprété ses morceaux aujourd'hui, mais il y a eu aussi plusieurs d'autres compositeurs. Il y a eu également la surprise avec le jeune Enzo Christ (fils de Béline Ayessa), qui joue très bien le piano, qui est venu accompagner le Chœur Crédo sur le morceau de Haendel. Ce sont des jeunes à encourager. Quant au choix de prêter ce soir au mémorial, ce n'est pas un hasard, ce lieu est devenu aujourd'hui un centre des rencontres, et cela a coïncidé avec l'inauguration de cette salle de la galerie. Nous avons profité



Les spectateurs suivant le concert de la musique classique/Adiac

de cette journée pour partager autour de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, pour laquelle nous remercions », s'est réjoui le maestro Ghislain Pambou. Présente à ce concert, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a estimé que c'est un privilège et au-delà, une grâce d'abriter ce concert du Chœur Crédo du Congo, un chœur qui a une renommée dans ce pays. C'est tout à l'honneur de ceux qui étaient-là. Pour elle, le Chœur Crédo c'est une institution qui est composée des grands artistes, des grands chanteurs qui font princi-

palement dans le gospel, dans la musique classique. « Je suis très heureuse et je considère que c'est un merveilleux cadeau. Et les voir prêter comme ça ici au mémorial Savorgnan-de-Brazza, qu'ils reçoivent simplement toute ma reconnaissance. Je saisi également cette opportunité pour rappeler à tous les artistes congolais qu'ici c'est aussi leur maison. Le mémorial ouvrira toujours ses portes à tous ceux qui veulent prêter, bien sûr, il faut qu'il y ait entente sur ce qu'on va faire, ce qu'on va présenter et trouver des arrangements, mais pour des Congolais nous serons toujours là », a-t-elle précisé.

Aussi, Béline Ayessa est revenue sur le précepte «Vivre ensemble». « Vous avez vu que lors des différentes interventions, nous avons insisté sur la nécessité de vivre ensemble. Ça m'a rappelé que les Congolais qui composent cette chorale et qui étaient présents dans cette salle venaient de partout, de tous les coins de Brazzaville et même du Congo, parce qu'il y en a qui ont fait le déplacement de Brazzaville pour venir participer à ce concert, cela veut dire que nous sommes appelés et nous sommes obligés fatalement de vivre ensemble. Et ce précepte vivre ensemble, nous devons le prôner à l'exemple du président Denis Sassou N'Guesso qui n'arrête pas d'instruire sur la nécessité de vivre ensemble, de marcher ensemble, et d'avancer ensemble, parce que nous sommes Congolais. J'ai dit tout à l'heure, lors de mon intervention, qu'on est obligé de s'entendre, de se supporter, c'est très important pour nous », a souligné Béline Ayessa.

B.Z.O.



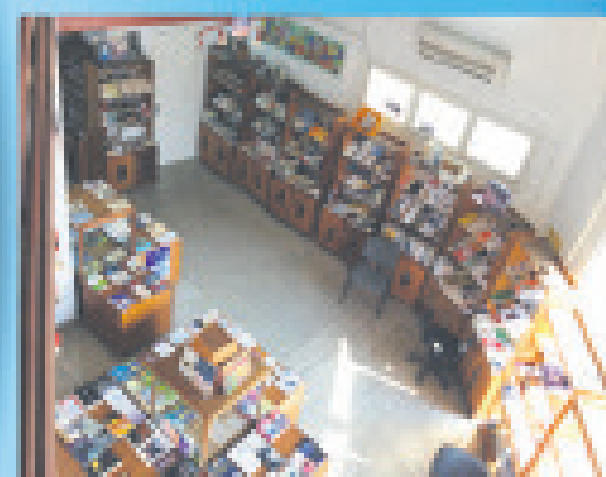
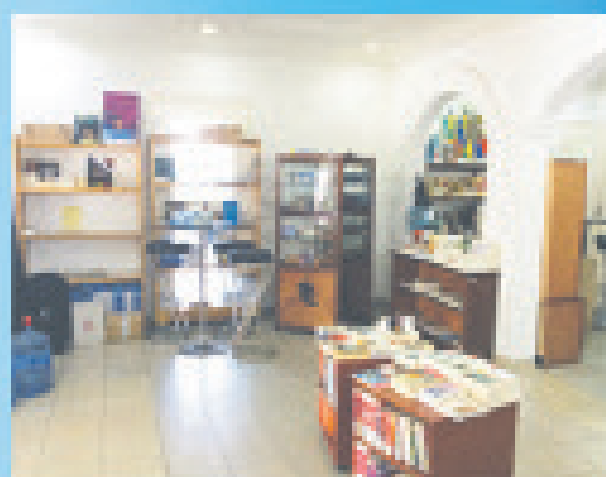
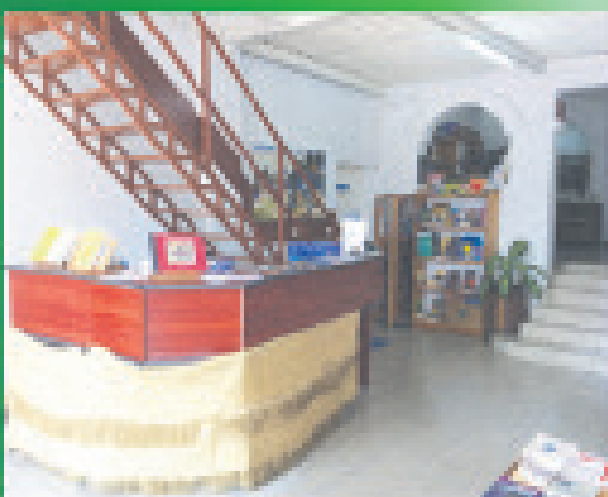
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces,
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



ARTS MARTIAUX

La Fécohap souhaite atteindre le sommet

Au cours du lancement de la saison sportive couplé au Conseil fédéral inaugural, le 12 janvier à Pointe-Noire, les membres de la Fédération congolaise de hapkido (Fécohap) ont élaboré un plan d'action devant faciliter la vulgarisation, le développement et le succès de cette discipline.

Les participants aux deux rencontres ont promis de travailler pour assurer une visibilité plus grande de la Fédération, structurer les instances des ligues départementales de hapkido, créer un fichier technique pour un meilleur contrôle des statistiques, organiser des stages d'arbitrage, de coaching, d'entraîneurs et des athlètes de haut niveau.

« Nous devons organiser des séminaires et ateliers de hapkido sur le management des organisations sportives, les questions liées à la sécurité et à la santé de l'athlète pour un sport sain et sans dopage, le secourisme et le système



Les membres de la Fécohap/DR

d'entraînement. Il est également important d'optimiser la performance sportive des athlètes par l'organisation des

compétitions et championnats tout en participant aux grandes compétitions. Il faut préparer l'équipe nationale

à participer avec un rendement maximal aux meetings internationaux de hapkido », explique le plan d'action.

Les dirigeants de cette nouvelle fédération qui n'a vu le jour que le 28 décembre dernier veulent assurer le maillage national par la vulgarisation de la pratique de l'hapkido dans les départements. Ils ont également émis le souhait d'évaluer les capacités techniques des hapkidoïns par l'organisation des examens de grade de ceinture noire, tout en renforçant les capacités des cadres techniques nationaux de la discipline. Ils se sont engagés aussi à viser le podium, à travers l'équipe nationale, au championnat du monde de l'hapkido.

Rude Ngoma

IN MEMORIAM

14 janvier 2021-14 janvier 2025, cela fait quatre ans jour pour jour que notre regrettée maman Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga nous a quittés. Pour ce morose anniversaire, ses enfants Marie Katherina Dialo de Zodialo, Lucretia Fanny de Zodialo, leur père Arnaud Bienvenu Zodialo et toute la famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pense pieuse pour elle. A cette occasion, une messe sera dite le 19 janvier à 11 heures en l'église catholique Saint-Esprit de Moungali.

Maman Stéphanie, repose en paix.

Tu restes à jamais gravée dans nos mémoires

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONGO-VATICAN

Denis Sassou N'Guesso échange avec Paul Richard Gallagher

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu le 14 janvier, à Brazzaville, avec le secrétaire du Saint-Siège chargé des relations avec les Etats et les organisations internationales, Mgr Paul Richard Gallagher.

Les deux personnalités ont évoqué divers sujets liés au renforcement de la coopération entre le Congo et le Vatican. Il s'est agi notamment de la commission mixte chargée d'évaluer l'application de la mise en œuvre de l'accord-cadre entre la République du Congo et le Vatican, la canonisation du cardinal Emile Biayenda, et la création d'un nouveau cardinal en République du Congo.

« C'est une visite régulière en vue de renforcer les relations diplomatiques qui existent entre la République du Congo et le Saint-Siège et, aussi, l'intérêt, l'attention que le Saint-père François voudrait montrer vers l'Eglise catholique ici, et toute la société congolaise. Je suis venu pour avoir des contacts, des entretiens avec les autorités », a déclaré Mgr Paul Richard Gallagher au sortir de l'audience.

« Nous avons justement eu l'honneur d'avoir un entretien avec le président de la



L'échange entre le chef de l'Etat congolais et le secrétaire du Vatican pour les relations avec les Etats et les organisations internationales/DR

République, et de participer au lancement de la commission mixte pour l'application de l'accord-cadre entre la République du Congo et le Saint-siège. Cela nous permet de faire avancer les travaux pour appliquer

cet accord au bénéfice des Congolais, de consolider la position juridique de l'Eglise catholique et d'aider tous les hommes et femmes de bonne volonté, de collaborer ensemble pour faire avancer certains dossiers »,

a ajouté le secrétaire du Saint-Siège chargé des relations avec les Etats et les organisations internationales.

Dans le processus de mise en œuvre de l'accord-cadre entre le Congo et le Saint-Siège, une commission mixte de suivi a

été mise en place. Signé en 2017, à l'occasion de la visite du secrétaire d'Etat, le cardinal Pietro Parolin, l'accord-cadre entre le Saint-Siège et la République du Congo est entré en vigueur en 2019.

Concernant la canonisation du cardinal Emile Biayenda et la création d'un nouveau cardinal en République du Congo, Mgr Paul Richard Gallagher a expliqué que c'est une question complètement réservée au Saint-Père. « Je transmettrai aussi au Saint-Père François, le désir, l'ambition du Congo, de son peuple et des autorités de voir élevé au dignité de cardinal un prélat de votre pays », a assuré Mgr Paul Richard Gallagher.

Mgr Paul Richard Gallagher est secrétaire du Vatican pour les relations avec les Etats et les organisations internationales depuis 2014. Il a été ordonné prêtre en 1977. La diplomatie humanitaire, la paix dans le monde et le rayonnement de l'Eglise catholique figurent parmi ses domaines d'action.

Yvette Reine Nzaba

EXÉCUTIF

Le gouvernement va poursuivre les réformes

Après la dernière série des passations de service le 15 janvier à Brazzaville, le nouveau gouvernement s'est tout de suite réuni en conseil de cabinet. Dans l'objectif de renforcer l'efficacité et consolider les réformes amorcées, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a appelé à l'action en vue de relever les défis socio-économiques auxquels le pays est confronté.

Les passations de service se sont poursuivies le 15 janvier, avant la première rencontre du gouvernement en conseil de cabinet, notamment entre le nouveau ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki, et son prédécesseur, Jean-Rosaire Ibara, désormais ministre de la Santé et de la Population. Recevant les dossiers techniques de son nouveau département ministériel, le ministre entrant a indiqué disposer « des véritables armes pour mener et gagner la bataille de la bonne gouvernance ».

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou, a également pris officiellement ses fonctions le même jour.



Le Premier ministre lors du tout premier conseil de cabinet du nouveau gouvernement/Adiac

Poursuivre l'œuvre visant à consolider la place de la recherche scientifique au cœur du développement fait

partie de ses axes de travail, a-t-il souligné, lors de la passation de service avec la ministre Delphine Edith

Emmanuel qui conserve le portefeuille de l'Enseignement supérieur. Le ministre des Finances, du Budget

et du Portefeuille public, Christian Yoka, qui succède à Jean-Baptiste Ondaye, a aussi pris ses fonctions.

Rominique Makaya